**Déclaration préalable – Sgen-CFDT de France Comté**

**CAPD du 01 octobre 2020**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie, Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

La loi de transformation de la fonction publique d’août 2019 a pour conséquence la rareté des instances départementales.

Depuis la dite loi et les évolutions des compétences relevant de la CAPD, les organisations syndicales ne sont plus destinataires des documents préparatoires au mouvement notamment. Notre rôle est réduit maintenant au conseil et à l’aide à la formulation des vœux ainsi qu’à l’accompagnement lors des recours administratifs.

Si nous acceptons ces nouveaux rôles, nous avons besoin de données précises.

Comment conseiller des collègues si nous n’avons aucun bilan ni aucune donnée chiffrée sur les vœux et les résultats du mouvement ?

 Comment contacter les collègues et jouer notre rôle de représentants syndicaux si nous n’avons pas de visibilité sur les postes obtenus lors du mouvement ?

Le Sgen-CFDT vous demande donc d’avoir les moyens de continuer dans de bonnes conditions cet accompagnement.

Cette année encore les problèmes ont été nombreux comme par exemple les affectations de collègues sur des postes ASH déjà pourvus lors du pré-mouvement qui n’avaient pas été retirés de la base. Des collègues se sont donc retrouvés sans poste après plusieurs jours alors qu’ils s’étaient projetés dans ce nouveau poste.

Concernant la CAPD de ce jour, sans ces commissions, nous ne serions pas là aujourd’hui et le tableau aurait été validé avant l’été… certes un tableau qui comprenait un grand nombre d’erreurs mais validé. Comment assurer notre rôle d’aide à la vérification de ces promotions si ces commissions disparaissent ?

Et comment ne pas parler de la période COVID, qui met à mal les écoles et les collègues depuis mars dernier. Changements de protocoles récurrents, peur, stress, maladie, des conditions de travail difficiles avec notamment le port du masque … Tous nos collègues ont besoin de soutien et de reconnaissance.

Les personnels ont modifié leur façon de travailler et ont fait preuve d’une grande adaptabilité, et ils le referont sans doute par professionnalisme mais cette période est difficile pour nombre d’entre eux. Je n’oublierai pas de parler des directeurs, de ceux qui ont géré la crise pendant le confinement et qui voient pour certains la prime annoncée s’envoler parce qu’ils ne sont plus en poste de direction cette année ou parce qu’ils faisaient fonction de directeur ; et de ceux qui œuvrent chaque jour dans leur école pour les faire fonctionner au mieux, parfois sans aucun jour de décharge par manque de moyen de remplacement.

Aujourd’hui, 176 collègues vont être promus à la Hors-Classe et 49 collègues vont accéder à la classe exceptionnelle. Cette juste reconnaissance permettra, nous l’espérons, de remettre un peu de baume au cœur à quelques collègues qui sont en souffrance depuis plus de 6 mois.

Je vous remercie de votre attention.